

Cerny Mag



CARNET PRATIQUE

Mairie : 01 69 23 11 11

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 45 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

mercredi et samedi :
9 h - 12 h

site : www.cerny.fr,

Groupe Facebook "Mairie de Cerny"

Page Facebook "Commune de Cerny"

Accueil de loisirs : 01 64 57 57 45

Agence Postale Communale : 01 64 57 57 15

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 45 - 10 h 15 et 16 h 45 - 18 h

samedi : 9 h 30 - 12 h (fermée le mercredi)

Médiathèque : 01 69 23 11 23

mardi : 16 h 30 - 17 h 30

mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 30

samedi : 9 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h

A.S.A.M.D.T.A. : 01 64 57 77 61

Association de Soins,
d'Aides Ménagères à Domicile
et de Transport Accompagné

**Maison des solidarités PMI
et Assistantes sociales**

Mennecy : 01 69 90 64 80

Espace France Services : 01 64 93 76 61

efs@ccvalessonne.com.

Du lundi au jeudi : 9h -12h / 14h -18h

vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

CLIC Orgessonne : 01 64 90 61 84

Centre Local d'Information et de Coordination
en gérontologie Arpajon

PNR Milly la forêt : 01 64 98 73 93

Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

CCVE Ballancourt-sur-Essonne : 01 64 93 21 20

Communauté de Communes du Val d'Essonne

Numéro d'urgence **18** ou **112**

Gendarmerie **17**

Enfance en danger **119**

Violence conjugale **3919**

Janvier & Février

Madame le maire,
les conseillers municipaux
et les agents communaux
vous présentent leurs
meilleurs voeux pour



Équipe Municipale

Edito de Mme le maire

Adieu 2020 - bonjour 2021 !

Drôle d'année que 2020, au sens bizarre du terme. Ces derniers mois ont été particulièrement difficiles dans de nombreux domaines, et surtout psychologiquement. Les conditions de vie actuelles font penser à une forme de ralentissement dans ce monde trépidant.

Alors pour remonter le moral et réchauffer le cœur des Cernois, ces fêtes de fin d'année ont un sens encore plus primordial, même si elles se sont déroulées dans un contexte inédit. Pour la commune, cette vie qui continue s'inscrit dans le cadre du plan de relance pour soutenir les carnets de commandes des entreprises. Les travaux en projet entrent dans le cadre de la poursuite des aménagements du cœur de village.

Il est envisagé une sécurisation de la rue du chemin Vert au profit des usagers des équipements publics. Nous souhaitons favoriser les déplacements piétonniers, ainsi plusieurs aménagements sont-ils prévus : extension de la zone 30 par la mise en place d'espaces verts et de circulations douces aux normes P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite), traitement des eaux pluviales, enfouissement de réseaux et rénovation de la partie ancienne de l'éclairage public. Ceci pour un budget de 400.000 euros. Puis dans un second temps nos travaux concerneront la rue de Montmirault.

Et pour 2021, nous gardons l'espoir de voir revenir des conditions de vie meilleures avec un retour à une normalité attendue par tous.

Je vous souhaite une meilleure nouvelle année.



Mme Marie-Claire Chambaret

Tribune Cerny avec vous

Chères Cernoises, chers Cernois

En ce début d'année 2021, le groupe « CERNY AVEC VOUS » vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et de prospérité.

Pour des raisons personnelles, Alain NOURRIN a présenté sa démission de conseiller municipal et de conseiller communautaire. Ce renoncement a eu pour effet de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste David ROYER, qui a accepté d'exercer ce mandat.

Nous tenons sincèrement à remercier Alain NOURRIN pour son investissement sans limite au sein de la commune au service des Cernoises et des Cernois.

Pour faire suite à ce changement, la constitution des commissions municipales a été revue afin que les 4 élus puissent s'investir durablement.

A ce jour, nous déplorons que dans les dernières parutions du Cerny Mag' un rapport du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et du budget n'ait pas été présenté. Les Cernois et Cernoises n'ont donc pas été informés des dernières orientations budgétaires.

Dans les prochaines publications, nous vous ferons un compte rendu succinct des dossiers auxquels nous avons participé. Vous avez des remarques ou des avis à nous faire passer contactez-nous par : Courriel : cernyavecvous91@gmail.com

Pour nous suivre, adhérez au groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS

Le groupe d'opposition « CERNY AVEC VOUS » Eve-Lise MATISSE, Alain VUITRY, Maryline PETITJEAN, David ROYER



CERNY AVEC VOUS

Point Covid-19

Nous avons connu au mois de novembre un nouveau confinement qui fut pour beaucoup une dure épreuve à surmonter.

Les règles se sont renforcées avec le port du masque obligatoire, y compris pour les élèves à partir du CP, l'attestation de déplacement a été de nouveau obligatoire pour chaque sortie.

Les étapes du déconfinement ont été :

- Au 28 novembre : promenades et activités physiques autorisées dans un rayon de 20 km, 3 h maximum ; activités extrascolaires de plein air autorisées ; ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21 h (protocole sanitaire strict) ; cérémonies religieuses autorisées (30 pers max).

- Dès le 15 décembre : fin du confinement ; couvre-feu instauré de 20 h à 6 h sur tout le territoire (à l'exception du 24 décembre ; attention, pas de dérogation pour le 31 !) ; fin des attestations de déplacement en journée ; activités extrascolaires en intérieur autorisées pour les mineurs.

En suspens de la situation sanitaire :

- Début février (si les objectifs sont atteints) : ouverture des salles de cinéma, théâtres et musées

- Mi février (si les objectifs sont atteints) : ouverture restaurants, bars et salles de sport

Tous ensemble, combattons ce virus en étant acteur et en respectant toutes les règles qui permettront d'endiguer sa propagation. Ensemble, nous vaincrons !

La rétrospective

Concours Halloween

Un concours sur le groupe Facebook-mairie de Cerny a permis de découvrir de belles, voire même d'effrayantes décorations pour Halloween. La grande gagnante, qui a remporté le plus de votes, fut Sandrine Bataille : elle a reçu pour l'occasion de très beaux lots.



Les Commémorations

Les commémorations du 11 novembre et du 5 décembre se sont déroulées, en raison des règles sanitaires, en comité très restreint.

Ces cérémonies marquent l'importance de la conscience nationale de ces événements historiques, il s'agit d'un devoir de mémoire. L'armistice de 1918 est signé le 11 novembre à 5 h 15 par les représentants des Alliés ainsi que ceux de l'armée allemande. Les cloches sonneront la fin de la guerre à 11 h.

Le 5 décembre est une journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Enfance Jeunesse

Inscriptions scolaires

Les inscriptions à l'école maternelle pour 2021/2022 sont ouvertes. Les parents doivent fournir le formulaire d'inscription (téléchargeable sur www.cerny.fr), le carnet de santé de l'enfant (page des vaccins et des maladies contagieuses), le livret de famille (pages parents et enfants) et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Sont concernés les enfants nés entre 2016 et 2018 pour les 1ères inscriptions, ainsi que les nouveaux arrivants. Les parents qui désirent visiter l'école peuvent prendre contact avec la directrice au 01 69 23 11 25 (la visite des locaux tiendra compte des directives liées à la gestion de la crise sanitaire). Nouveaux arrivants à Cerny : Si votre enfant doit fréquenter l'école élémentaire à la rentrée de septembre 2021, pensez à informer la directrice au 01 69 23 11 20.



Conseil Municipal des Jeunes

Il y a deux ans, les jeunes Cernois élisaient le premier CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Cette équipe de dix élus âgés de 9 à 17 ans a représenté les jeunes lors de commémorations et d'événements sur la commune.

Ils ont organisé des actions en direction de la jeunesse comme une soirée contes ou une soirée jeux.

Deux projets concernant la création d'une page Facebook et la mise en place de bornes de propreté canine sont encore en cours de réalisation.

Le 18 décembre dernier après plusieurs réunions, une campagne en distanciel et des élections par correspondance, une nouvelle équipe a été élue. Elle est composée de cinq jeunes de 9 à 12 ans.

Nous leur souhaitons un beau mandat !

Flyer parking

Nos enfants sont précieux, protégeons-les !

Afin de préserver la sécurité aux abords des écoles, de bons réflexes sont à adopter :

- j'adapte ma vitesse (30 km) dans la zone scolaire ;
- lorsque je dépose mon enfant, je le fais sortir du bon côté du trottoir ;
- je fais attention aux enfants ;
- je stationne sur les endroits autorisés.

Pour rappel, trois parkings sont à votre disposition (parking principal place Zamenhof, parking côté entrée des enseignants et parking de l'accueil de loisirs).

Attention de ne pas stationner sur les places réservées aux enseignants ou aux porteurs d'un badge, signalées par un panneau (9 places).

Ne pas se garer en double file, ni aux endroits gênant la visibilité ou la circulation.

Merci à tous d'être vigilants pour la sécurité de nos enfants !



Retour en images de Noël

Boîte aux lettres du Père Noël

Le Père Noël a déposé une boîte aux lettres à l'entrée de la mairie. Ce fut un grand succès, plus de 50 lettres ont été déposées. Le Père Noël a été très touché par toutes les marques d'affection que nos petits Cernois lui ont témoignées.



Le Père Noël



Le Père Noël est venu faire une escale pour rencontrer nos petits Cernois. Tout d'abord, il est venu à l'école maternelle afin d'offrir des cadeaux à tous les enfants, puis pour faire une photo avec chacun d'eux.

Il est ensuite allé à l'accueil de loisirs où il a fait des cadeaux à tous les enfants.

Le Marché de Noël

Dans une ambiance chaleureuse, le marché de Noël fut un rendez-vous incontournable avec dix exposants sur la place de Selve. Vous avez pu y découvrir leurs plus belles créations et déguster de très bons produits.



Colis pour nos aînés



Après l'annulation des repas des anciens, il tenait à cœur à la municipalité de permettre la distribution des colis de Noël.

En raison de la crise sanitaire et pour protéger nos aînés, la distribution a été effectuée par les élus, directement à leur domicile. Cela a permis un moment convivial et de partage qui réchauffe le cœur.



Concours illuminations de Noël

Au vu de la conjoncture actuelle et pour faire briller notre village et les yeux de ceux qui les admirent, un concours « illuminations de Noël » a été lancé sur le groupe Facebook, en parallèle du traditionnel concours organisé par la commune. Les trois vainqueurs qui ont remporté le plus de votes sont Mr et Mme Trimbour, Mr et Mme Biard et Mme Bouttier, des lots leur ont été remis.

Cette année vous avez été nombreux à décorer vos maisons pour faire briller Cerny et les yeux de tous.

Les 4 vainqueurs du concours sont

Mr Pauchet Bernard

Mme et Mr Brochet-Targat Audrey et Jérôme

Mme Lanciaux Jocelyne

Mr Felut René

Des lots leur ont été remis.



Festivités de Noël

Cette année les festivités de Noël se sont déroulées de façon particulière, tout en gardant l'esprit de Noël. Vu la conjoncture actuelle, les rassemblements étaient à proscrire. C'est pour cette raison que nous avons proposé plusieurs activités afin que ces festivités restent malgré tout un moment de partage et d'innovation.

Pour débiter, nous vous avons proposé de confectionner des décorations de Noël afin d'embellir le grand sapin installé place de Selve. Vous avez été nombreux à contribuer à son embellissement.

Le 18 décembre avait lieu la journée internationale du pull de Noël. Vous avez célébré cette journée et assumé vos plus beaux tricotés colorés. Rouge, jaune, vert, avec ou sans renne, ornés de guirlandes lumineuses ou musicales, achetés ou faits par vos soins, tout était permis ! Vous avez partagé vos photos et les 3 pulls qui ont remporté le plus de « j'aime » ont été les grands vainqueurs.

Pour clôturer ces festivités, nous avons organisé un concours sur le thème « Raconte nous une histoire ». Vous avez partagé vos plus beaux souvenirs de Noël et certains ont inventé une histoire sur le thème « Si j'étais le Père Noël » ou « Si j'étais le lutin du Père Noël ». Ce fut magique de lire toutes ces histoires ! Un jury a sélectionné les trois histoires les plus belles ou les plus touchantes, puis les talentueux se sont vus remettre des lots. Vous pouvez retrouver toutes les photos et histoires de ces festivités de Noël sur le groupe Facebook.

Points sur les travaux

Malgré la crise sanitaire, les travaux sur la commune vont bon train. En effet, la municipalité souhaite faciliter leur exécution afin de prendre part au soutien de l'activité économique en cette période particulièrement perturbée par la crise sanitaire.



Le plomb, c'est fini !

Plus de plomb à Cerny sur le réseau public de distribution de l'eau potable : le renouvellement des branchements plomb est maintenant terminé. Après les quelques finitions restantes, ce chantier sera complètement achevé.

Les travaux de l'église

Après les échafaudages, les sondages et les investigations multiples, la rénovation des ravalements intérieurs se poursuit. Les incorporations électriques sont en cours afin de permettre l'alimentation des nouveaux éclairages de mise en valeur de l'édifice et le raccordement du chauffage.

Enfouissement des câbles

Enfouissement des réseaux : les travaux sont en cours d'achèvement dans la rue de la Ferme. Dans le Hameau de Boineau, le génie civil perturbe actuellement les riverains mais au bénéfice de l'embellissement de notre territoire et de la sécurisation de nos réseaux.

Fibre : 90% du territoire est maintenant câblé. Au printemps, la commercialisation devrait nous permettre de nous raccorder au réseau à haut débit. Information sur <http://essonnumerique.com/>

Focus sur le dossier 2 M Béton - Chemin des ânes à Cerny

En septembre 2019, la préfecture nous a informés de l'autorisation accordée à la société 2M BÉTON pour une installation classée sur la commune. Cette installation est sur le principe autorisée par notre PLU sur cette zone.

La commission d'urbanisme de la commune, à l'unanimité, a donc autorisé provisoirement, pour une année maximum, le fonctionnement de cet équipement provisoire, en attendant le dépôt d'un permis de construire pour la fin de l'année 2019.

Malheureusement, la société 2M BÉTON n'a pas tenu ses engagements.

Après maintes relances, un dépôt de permis de construire, recevable d'un point de vue administratif, n'a eu lieu qu'en mai 2020 mais nous avons été dans l'obligation de le refuser pour non-conformité aux règles d'urbanisme. Depuis le 13 octobre 2020, l'autorisation provisoire de fonctionnement a pris fin et depuis le 1 décembre 2020, le permis de construire définitif a été refusé par la commune. L'entreprise en a été informée à chaque étape.

L'installation provisoire existante n'étant pas conforme en termes de pollution et de nuisances, nous avons été amenés à régler les horaires de fonctionnement de l'entreprise pour réduire les nuisances que subissent les riverains. La société 2M BÉTON ne respecte ni nos arrêtés, ni nos courriers.

Des dépôts de plaintes ont donc été faits auprès de la gendarmerie et un constat huissier a été réalisé. La commune a peu de moyens pour agir sur le fonctionnement d'une « installation classée », ou sur les nuisances et les réglementations qui dépendent directement des services de l'Etat.

Après de multiples demandes d'interventions auprès des autorités en charge du dossier, la Sous-Préfecture a organisé, en décembre dernier, une réunion dite de « conciliation ».

En début d'année, une nouvelle rencontre doit avoir lieu en Sous-préfecture.

Néanmoins, à ce jour, l'équipe municipale déplore la lenteur et le manque d'écoute des services de l'Etat qui tardent, depuis des mois, à prendre leurs responsabilités et à nous accompagner dans la gestion de ce dossier épineux.

Nous échangeons régulièrement avec les riverains qui subissent en première ligne les nuisances.

Nous tiendrons informés l'ensemble des CERNOIS et CERNOISES des suites de ce dossier.

La médiathèque

Le samedi 23 janvier, la médiathèque participera à la 5ème édition de "La Nuit de la lecture".

A cette occasion, l'album "L'anniversaire de Baptiste", écrit par Eveline Bryon et illustré par Candice Hazard, sera présenté par son auteure cernoise.

La soirée débutera par des lectures de contes pour les plus jeunes, suivies d'un quizz pour les plus grands.

En raison des contraintes sanitaires, les inscriptions seront limitées et obligatoires au 01 69 23 11 23 ou par mail à mediatheque@cerny.fr



La maison des Part'Âges

Association loi 1901, La Maison des Part'Âges accompagne les familles du Sud Essonne dans l'épanouissement des relations parents/enfants. Dans un contexte sensible, l'équipe se mobilise pour vous proposer ses ressources, parmi lesquelles :

Les lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) : un espace gratuit et anonyme où partager un temps de jeux et d'échanges avec votre enfant âgé de 0 à 6 ans, ainsi qu'avec les autres familles et les bénévoles. Invitation au dialogue : des groupes de parole pour une discussion ouverte et bienveillante autour de la parentalité et de son quotidien.

Les ateliers du Goût : un moment de convivialité où petites et grandes mains cuisinent ensemble de bons petits plats !

Retrouvez toutes nos activités et informations utiles sur notre site www.lamaisondespartages.fr.

Pour nous contacter : maisondespartages@gmail.com



ASAMDTA

L'Association de Services, d'Aide-Ménagère à Domicile et de Transport Accompagné (ASAMDTA) à vos côtés

Aider les personnes qui en ont besoin est notre quotidien.

Durant cette crise sanitaire, l'ASAMDTA est plus que jamais présente pour venir en aide aux personnes fragiles, seules, dépendantes, isolées, éloignées de leur famille pour les actes essentiels comme l'aide aux courses, l'aide aux repas. Nos équipes de professionnels restent mobilisées pour répondre à vos besoins dans le strict respect des règles sanitaires. Elles apportent aide, réconfort, sourire (même s'il est un peu caché par le masque !).

ASAMDTA - 8 rue Degommier - 91590 Cerny -

01 64 57 77 61 ou par courriel : asam.cerny@wanadoo.fr

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h



Les petits frères des pauvres

Les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies.

A la suite d'une longue enquête en France, ils ont révélé ces chiffres inquiétants : 900 000 personnes âgées sont isolées, et 300 000 d'entre elles sont dans un isolement extrême, ne rencontrant quasiment jamais d'autre personne. On parle de « mort sociale ». Une personne âgée isolée est une personne en souffrance, cette situation est inacceptable.

Pour lutter contre l'isolement, le CCAS ou les services sociaux ne suffisent pas. Ils vont détecter les problèmes de revenu, de logement, de maladie... mais il leur est très difficile de détecter les personnes simplement isolées. Une « maladie » que seuls les voisins, la famille peuvent signaler.

C'est pour cette raison, habitantes et habitants de Cerny ou des environs que nous vous demandons, si vous connaissez une personne âgée isolée qui souhaite être accompagnée, de nous faire part de ses coordonnées par téléphone ou courriel ; nous irons alors la voir. Un grand merci. Les bénévoles des Petits frères des Pauvres sont formés pour les visites aux personnes âgées et aussi, en cette période de pandémie, pour appliquer les procédures assurant le maximum de sécurité.

Les Petits Frères des Pauvres de la vallée de l'Essonne -

25, av de Bourbon Busset - 91610 Ballancourt-sur-Essonne.

Tél : 01 69 90 37 13 -

Mail : banlieue.valessonne@petitsfreresdespauvres.fr



Les amis du foyer Degommier

Les Amis du Foyer Degommier

Nous offrons à Noël un chèque-cadeau au personnel de l'Ehpad Degommier en relation avec les commerçants de proximité.

Pour participer à nos prochaines opérations au profit des résidents, envoyez vos dons par chèque à « les Amis du foyer Degommier » et/ou adhérez à l'association à l'adresse ci-dessous.

Activités variées : Noël, anniversaires, soins psycho esthétiques...

Renseignements : 06 26 31 44 61 -

Adresse 12, rue Degommier 91590 Cerny.

lesamisdufoyerdegommier@gmail.com

Informations utiles

Espace France Service

L'Espace France Services (EFS) du Val d'Essonne offre aux habitants de son territoire, notamment ceux résidant en zones rurales ou dites "urbaines éloignées", un premier accès gratuit et confidentiel à des services publics, que ceux-ci soient assurés par l'état, les collectivités, des associations et autres partenaires institutionnels ou encore des entreprises privées de services. Votre EFS souhaite répondre, au plus proche, aux besoins des habitants et adapte ses services en conséquence. Pour retrouver l'ensemble de la palette des services et les permanences, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une plaquette de présentation dédiée. Vous pouvez également la consulter à l'accueil de la CCVE ou la télécharger sur son site.

De nombreux services sont à votre disposition : emploi, formation et insertion ; service juridique ; mobilités transports ; accompagnement social ; prévention santé ; soutien aux projets d'entreprise...

Contact E F S : 01 64 93 76 61
ou efs@ccvalessonne.com.

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30



Etat civil

Ils nous ont quittés

Roland Coudray le 14 octobre

Rolande Pigeon veuve Rocca le 23 octobre

Renée Chevallier veuve Sedard le 5 novembre

Lionelle Lefort épouse Soler le 28 novembre

Bienvenue !

Maël Belisaire, né le 3 octobre

Tiago Clairry Fermé, né le 9 octobre

Sacha Gaillet, né le 27 octobre

Rose Bierry Martinez, née le 30 octobre

Mayron Bordas, né le 30 octobre

Elena Saint-Honoré, née le 11 novembre

Alya Brumant, née le 20 novembre



Vigilance fraude téléphonique ou cybercriminalité

Une recrudescence d'appels téléphoniques frauduleux a été observée, il est primordial de rester vigilant. Il est important de souligner le fait qu'il ne faut jamais divulguer vos données personnelles, vos coordonnées bancaires ni rappeler votre interlocuteur au risque d'un numéro surtaxé. Vous pouvez bloquer ces appels, il vous suffit d'inscrire votre (ou vos) numéro(s) de téléphone (8 numéros maximum), fixe comme mobile, sur le site www.bloctel.gouv.fr.

L'objectif du cybercriminel ? Récupérer des données personnelles (nom, adresse, numéro, mots de passe ou d'utilisateur...), professionnelles et/ou bancaires (RIB, numéro de carte...) pour en faire un usage frauduleux.

Les cybercriminels qui envoient ce message jouent sur un certain nombre d'activités ou services. Voici quelques exemples de messages électroniques qui doivent vous alerter :

- Demande de mise à jour ou de confirmation de données personnelles suivantes : identifiants, mots de passe, coordonnées bancaires... par un prétendu organisme public ou commercial de confiance.
- Demande d'informations inattendues pour un remboursement, une annulation de commande, une livraison etc.
- Demande d'informations pour participer à un jeu-concours avec un gain alléchant.
- Appel aux dons frauduleux.
- Demande de règlement pour éviter la fermeture d'un accès, la perte d'un nom de domaine ou une prétendue mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données.

Il ne faut jamais répondre à ces mails ni cliquer sur les liens ou pièces jointes, vous pouvez par ailleurs les signaler sur internet-signalement.gouv.fr.

Sécurité incendie

Cerny a connu cette année des incendies qui ont touché trois familles.

Un drame qui est insoutenable pour ces familles et qui marque à jamais.

Nous tenions à rappeler l'importance et l'obligation d'installer des détecteurs de fumée dans votre domicile afin de prévenir un incendie et de permettre une réactivité plus rapide. Vous êtes les premiers acteurs et les garants de votre sécurité et, si un détecteur peut limiter les conséquences humaines et matérielles d'un incendie, il est primordial de s'assurer de son installation et de sa maintenance.

Le détecteur de fumée doit être installé dans tous les logements en suivant les consignes d'installation en vigueur. L'occupant (le locataire ou le propriétaire) doit déclarer à son assureur que le logement en est équipé.



Cermy Agenda

Janvier / Février 2021

DIMANCHE 10 JANVIER
À 15 H 30
ciné vivant Podium
Organisé par Vana production
Au théâtre Thoris Production



SAMEDI 6 FÉVRIER
À 16 H
spectacle Les Années folles
Organisé par Vana production
Au théâtre Thoris Production



VENDREDI 15 JANVIER
À 15 H
L'Arbre des enfants
organisé par la municipalité et 3C
Parc de la mairie.



DIMANCHE 14 FÉVRIER
À 15 H 30
ciné vivant La Môme
Organisé par Vana production
Au théâtre Thoris Production



MERCREDI 20 JANVIER
À 14 H 30
ciné vivant les Cinq Légendes
Organisé par Vana production
Au théâtre Thoris Production



MERCREDI 17 FÉVRIER
À 14 H 30
ciné vivant La Belle et la Bête
Organisé par Vana production
Au théâtre Thoris Production



SAMEDI 23 JANVIER
À 18H
Nuit de la lecture
Médiathèque



VENDREDI 5 FÉVRIER
À 20 H
Essonne Mali festival
organisé par les 3C et l'ASDN
au complexe sportif Jean-Segalard



Chaque évènement se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur